

Repérage, évaluation de la crise suicidaire et intervention de crise chez les patients vivant avec des troubles psychiatriques

A-SUICIDE-R

RISQUE SUICIDAIRE CHEZ L'ENFANT, L'ADOLESCENT ET L'ADULTE

Objectifs

Objectifs généraux :

- Intégrer systématiquement le repérage du risque suicidaire dans le bilan clinique de patients atteints de troubles psychiatriques
- Dans le cadre d'une intervention de crise, recueillir les informations utiles, mettre en place une relation adaptée pour rétablir le contact,
- Orienter vers les structures de soins adéquates
- Maîtriser les outils d'évaluation de la crise suicidaire,

Public Visé



MEDECINS GENERALISTES PEDIATRES PSYCHIATRES GYNECOLOGUES

Objectifs pédagogiques

- Définir le concept de crise suicidaire
- Evaluer le degré d'urgence de la situation et de la crise suicidaire (repérage et évaluation du risque suicidaire)
- Connaître les structures vers qui orienter le patient qui présente une urgence psychiatrique.
- Distinguer les différents traitements médicamenteux dans la prise en charge de l'urgence psychiatrique

Méthodes et moyens pédagogiques

ATELIERS ET PLENIERES EN PRESENTIEL 4 heures

Moyens Pédagogiques E-Learning

Qualification Intervenant(e)(s)

PSYCHIATRE Pr Y LE STRAT

Parcours pédagogique

Le repérage du risque suicidaire, l'évaluation puis l'intervention lors de la crise suicidaire sont fondamentaux pour éviter tant le décès par suicide (8 948 en 2015) que les tentatives de suicide (TS) annuelles (estimées à 200 000) par l'observatoire national du suicide.

Le Haut conseil de santé publique dans son évaluation du Plan national d'actions contre le suicide 2011-2014 a recommandé que les professionnels de santé puissent être formés « au repérage de la crise suicidaire et prévention du risque suicidaire chez les personnes à risque »

Il est essentiel de repérer une telle crise suicidaire car elle justifie une prise en charge et constitue un moment fécond où une action thérapeutique est possible. La finalité est de permettre l'amélioration du repérage, et par là même l'organisation d'une prise en charge susceptible d'éviter ou de limiter la fréquence des passages à l'acte.

Les médecins de premier recours sont un des éléments essentiels de ce Plan de santé public

Voir les dates de sessions en bas de page du site

Méthodes et modalités d'évaluation

AUDIT CLINIQUE PRE ET POST 3 HEURES

AGASTYA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

SARL AGASTYA 43 Rue de PARIS 95680 MONTLIGNON Tel 01 34 27 65 64 Mail contact@agastya.fr
Organisme de formation indépendant SIRET 78989941600018 Direccte 11950541995 site www.agastya.fr



 **Assiduité**
7.00 Heures

Dont 4.00 Heures en présentiel



Contactez-nous !

JACQUES GRICHY
PRESIDENT

Tél. : 0134164690
Mail : j.grichy@maform.fr

Code DPC
36472100067



AGASTYA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11 95 054 19 95

SARL AGASTYA 43 Rue de PARIS 95680 MONTLIGNON Tel 01 34 27 65 64 Mail contact@agastya.fr
Organisme de formation indépendant SIRET 78989941600018 Direccte 11950541995 site www.agastya.fr